

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »



- Antoine de Saint Exupéry -

## CHARTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES PEP 71

### Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est un *“un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.”*<sup>1</sup>

Autrement dit, il s'agit, en s'appuyant sur des valeurs : **responsabilité, innovation, pérennité, réversibilité, précaution et solidarité**, d'affirmer une approche double et conjointe :




-  Dans l'espace : chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources de la Terre
-  Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

### Pourquoi une charte ?

Le réchauffement climatique, l'accroissement des maladies respiratoires et des allergies, espèces animales en voie de disparition... Autant de preuves de pollution que nous ne pouvons plus ignorer.

En se basant sur les valeurs exposées au paragraphe précédent, nous pouvons, ensemble, lutter contre la pollution et ses effets dévastateurs.

C'est pourquoi les PEP 71 s'engagent dans une démarche de développement durable basée sur la précaution, la responsabilité et la solidarité.

-  **Précaution** : Identifier les facteurs de pollution et agir en amont.
-  **Responsabilité** : Ne pas rejeter la faute sur les industries et assumer notre part de responsabilité
-  **Solidarité** : Penser aux pays du tiers monde. Pensez aux générations futures. Et agir différemment.

### Et concrètement, ça signifie...

Nous avons identifié deux domaines où notre fonctionnement quotidien contribue aux déséquilibres environnementaux : les consommables et l'énergie.

Des gestes simples peuvent nous aider à “faire un geste pour l'environnement”.

« Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. » Théodore Monod

---

<sup>1</sup> Définition proposée en 1987 par la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* dans le Rapport Brundtland

## Les consommables

### Vers une meilleure utilisation du papier :

- Objectif : Diminuer notre consommation
  - *N'imprimer que ce qui est nécessaire*
  - *Recourir le plus souvent possible à l'impression recto/verso.*
  - *Privilégier les mails aux courriers et fax.*
  
- Objectif : La chasse au gaspillage
  - *Réutiliser les feuilles dont le verso n'est pas imprimé en papier brouillon.*
  - *Pour une information collective, privilégier un envoi de mail groupé ou l'utilisation d'un panneau d'affichage plutôt qu'un courrier dans le casier de chaque personne.*
  - *Ne pas imprimer systématiquement tous les mails reçus.*

### Les fournitures

- Objectif : Avoir une politique d'achat écolo
  - *Acheter des consommables recyclables*
  - *Utiliser des ampoules basse consommation,...*
  - *Pour la pause café, utiliser des produits issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique.*
  - *Acheter des consommables respectant des normes de qualité : écolabel NF Environnement ou écolabel européen*



### Le tri des déchets

- Objectif : Recycler
  - *Equiper chaque bureau d'une poubelle spécifique pour le papier.*
  - *Utiliser les poubelles adéquates pour le carton, le plastique et le verre.*

#### *Pour info :*

27 bouteilles en plastique recyclées = 1 pull en laine polaire

1 tonne de plastique recyclé = 700 kg de pétrole brut économisé

19 000 boîtes de conserve ou 18 000 bombes aérosol recyclées = 1 voiture

670 cannettes de soda recyclées = 1 vélo.

1 tonne de carton recyclé permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.

Chaque feuille de papier recyclée fait économiser 1 l d'eau et 2,5 W d'électricité en plus de 15 g de bois.

Chaque année, un français produit 360kg de déchets en moyenne, soit une poubelle de 3 étages de haut.

La production annuelle française de déchets équivaut à 2500 fois le poids de la Tour Eiffel.

## L'énergie

### Le carburant

- Objectif : Diminuer notre consommation

- *Privilégier le covoiturage lorsque c'est possible*
- *Utiliser le train pour les déplacements professionnels*
- *Conduire écolo c'est :*
  - ▶ *Allumer le moteur sans actionner la pédale d'accélérateur, démarrer sans attendre au lieu de laisser chauffer le moteur. C'est la façon la plus rapide d'amener le moteur à sa température de fonctionnement.*
  - ▶ *Conduire de façon "fluide", sans accélérer ou freiner brusquement. En regardant au loin pour anticiper les événements, on peut économiser jusqu'à 40% par rapport à une conduite "agressive".*
  - ▶ *Modérer sa vitesse. Essayer de maintenir une vitesse constante et rouler de préférence à bas régime*
  - ▶ *Couper le moteur en cas d'arrêt prolongé.*
  - ▶ *A l'approche d'un virage, ralentir en relâchant lentement l'accélérateur.*
  - ▶ *Limiter l'utilisation de la climatisation. La climatisation augmente la consommation de carburant de 3 à 5%. Préférer stationner à l'ombre et aérer votre véhicule que de recourir à la "clim"*
  - ▶ *Organiser ses déplacements à l'avance de manière à éviter tout trajet inutile sur de courtes distances : lorsque le moteur n'a pas le temps d'atteindre sa température de fonctionnement, il consomme davantage de carburant.*

### L'électricité, le chauffage et l'eau

- Objectif : Avoir les bons réflexes

- *Eteindre la lumière lorsqu'on quitte une pièce.*
- *Etendre les ordinateurs lorsqu'on quitte son bureau plus d'une heure.*
- *Ne pas laisser des appareils en veille inutilement (ex : éteindre la machine à café le soir...)*
- *Améliorer l'isolation des locaux*
- *Ne pas surchauffer les bureaux*
- *Ne pas ouvrir les fenêtres lorsque le chauffage fonctionne*
- *Installer des dispositifs de double capacité pour les chasses d'eau*
- *Signaler une fuite d'eau au service d'entretien dès qu'on s'en aperçoit*

#### *Pour info :*

La circulation routière est responsable d'environ 20% des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) a estimé que, lorsque les automobilistes réduisent leur vitesse de 10 km/h sur les autoroutes ou les voies rapides, ils économisent 1 litre de carburant sur 100 km. Ainsi, si les Français respectaient les limitations de vitesse en vigueur, ils économiseraient 700 000 tonnes de carburant par an.

## Comprendre les logos



Le point vert signifie que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage. Ce n'est donc pas une instruction de tri et ne veut pas dire que le produit est composé de matière recyclé ou qu'il est recyclable.



Dans la majorité des cas le RUBAN DE MÖBIUS veut dire que le produit est recyclable. Cependant il peut également dire que produit contient des matériaux recyclés. Dans ce dernier cas, le symbole est accompagné du mot 'recyclé'.